

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
DE M. WILFRID-GUY LICARI  
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU QUÉBEC  
À L'OCCASION DU DÉJEUNER  
À L'INSTITUT FRANCE-CANADA**

**« LE QUÉBEC DANS LE MONDE ET EN FRANCE »**

**(La nouvelle politique internationale du Québec)**

**LE 23 OCTOBRE 2006**

Monsieur le Président,

Membres de l'Institut France-Canada,

Membres de la Chambre de commerce France-Canada,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

Je tiens d'abord à remercier Son Excellence Monsieur Alfred Siefert Gaillardin, président de l'Institut France-Canada, et Monsieur Jean-Claude Brognaux, président de la Chambre de commerce France-Canada, de m'avoir convié à ce déjeuner. Je vois autour de moi des visages qui me sont familiers, mais aussi les visages nouveaux de personnes que je rencontre pour la première fois. Pour beaucoup le Québec est déjà venu battre à votre cœur, d'autres le connaissent et le fréquentent depuis longtemps, certains sont venus le découvrir. D'où le plaisir que je ressens à vous parler du Québec dans le monde et de la relation franco-québécoise.

Je commencerai par la nouvelle Politique internationale que le gouvernement du Québec a rendue publique le 24 mai dernier. Cette politique a reçu un accueil très positif de nos partenaires tant au Québec qu'au Canada. À l'étranger, beaucoup d'intérêt aussi en raison notamment du fait qu'il n'est pas commun qu'un État fédéré publie une politique internationale d'une telle envergure. En fait, le gouvernement québécois s'appuie sur les compétences que lui accorde la Constitution canadienne et leur donne un prolongement externe. Pour reprendre les mots du Premier ministre, M. Jean Charest, « Ce qui est de compétence québécoise chez nous est de compétence du Québec partout ». La nouvelle politique internationale du Québec englobe autant les questions du développement économique que les questions d'immigration, d'éducation, de culture, de sécurité, d'environnement. Ce sont là des compétences que le Québec possède exclusivement au sein de la fédération canadienne ou qu'il partage avec le gouvernement fédéral. Notre politique réaffirme la

liberté du Québec de mener une action internationale forte et autonome partout où nos intérêts sont en jeu.

Fait à signaler, il s'agit là d'une première, la *Politique* est accompagnée d'un *Plan d'action* qui constitue sa partie intégrante. Le Plan d'action donne à la Politique une dimension opérationnelle ciblée, concrète. Il identifie les moyens que le gouvernement québécois entend déployer afin de développer son plein potentiel international, et il fixe des orientations stratégiques en prenant en compte le contexte mondial en constante évolution : émergence de nouveaux pôles économiques, intégration de plus en plus poussée du commerce international, montée des préoccupations concernant la sécurité et l'environnement, le développement durable, les questions identitaires et culturelles, le rôle accru des organisations internationales...

Notre Politique internationale guidera l'action du gouvernement québécois dans le respect de la politique étrangère canadienne. Découlant d'une vaste consultation interministérielle et des partenaires gouvernementaux (régions, villes, universités, regroupement de gens d'affaires et d'artistes, syndicats), elle résulte du bilan des 45 années de présence du Québec dans le monde que nous avons transposé au nouveau contexte international. Ensuite, nous avons dégagé des perspectives avec comme principale préoccupation de convenir d'une mise en commun de l'expérience du gouvernement du Québec et de la société civile pour maximiser l'impact de notre action dans le monde et rayonner sur la scène internationale.

**La *Politique*, qui a été rendue publique en mai dernier, s'articule autour de cinq grands objectifs**, déclinés en dix priorités. Ces objectifs sont les suivants :

1. Renforcer la capacité d'action et d'influence de l'État québécois;
2. Favoriser la croissance et la prospérité du Québec;
3. Contribuer à la sécurité du Québec et du continent nord-américain;

4. Promouvoir l'identité et la culture du Québec;
5. Contribuer à l'effort de solidarité internationale.

Le premier objectif, *renforcer la capacité d'action et d'influence de l'État québécois*. **Il nous motive et détermine les balises de notre action internationale.**

Le Québec a choisi, depuis plus de 40 ans, d'être un acteur actif et influent sur la scène internationale, en fonction de ses intérêts et des valeurs bien particulières de la société québécoise. Il entend poursuivre sur cette voie en multipliant des alliances.

Celles-ci ont été longtemps basées presque exclusivement sur les rapports bilatéraux. Au cours des prochaines années, le Québec continuera de développer et d'approfondir ses relations avec ses partenaires, parmi lesquels la France et les États-Unis occupent les premiers rangs. Mais au-delà de ces liens privilégiés, sur lesquels je reviendrai un peu plus tard, le Québec redéploiera son réseau de représentations à l'étranger afin de mieux couvrir certaines zones géographiques prioritaires.

En Europe, où la Délégation générale du Québec à Paris est et sera toujours le lieu principal et central de la présence du Québec sur le continent, l'élargissement de l'Union européenne à 25, et bientôt à 27 pays commande un certain nombre d'actions : la représentation du Québec à Munich devient une délégation générale et celle de Berlin couvrira en plus le territoire des nouveaux membres de l'Union. Par ailleurs, le bureau de Rome se voit confier le mandat de consolider nos liens avec les pays du Maghreb.

Sur le continent nord-américain, le statut des représentations à Atlanta et à Los Angeles est rehaussé, afin de mieux répondre aux intérêts du Québec dans ces régions.

Sur d'autres continents, compte tenu des importantes perspectives de croissance économique, les représentations à Beijing et à Shanghai sont renforcées. Deux nouveaux bureaux seront ouverts à Mumbai, en Inde et à Sao Paolo, au Brésil.

Au-delà de ces relations bilatérales, le Québec compte renforcer ses liens avec les États fédérés et les regroupements régionaux. Le Québec est membre de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada. Les dossiers qui y sont traités sont de toute première importance : la sécurité, l'environnement, l'énergie. Le Québec participe aux sommets Hemisphéria qui réunissent des États américains et mexicains et des provinces canadiennes. Il est aussi cofondateur, avec la Bavière, de la Conférence des chefs de gouvernement des régions partenaires, à laquelle participent également la Haute-Autriche, le Shandong, la Californie, le Cap Occidental et l'État de Sao Paolo. Le Québec siège aussi à titre d'observateur à l'Assemblée des Régions d'Europe et à la Conférence des Régions à pouvoir législatif.

Ce qui est nouveau dans la *Politique internationale du Québec*, c'est la volonté gouvernementale de s'impliquer encore davantage dans les travaux des grandes organisations internationales. Plusieurs questions débattues au sein de ces organisations et des forums internationaux relèvent de la compétence du Québec. Voilà pourquoi le gouvernement québécois entend suivre de près ce qui se fait et ce qui se dit dans ces institutions multilatérales et y prendre une part active. Pour ce faire le gouvernement du Québec entend travailler en étroite concertation avec le gouvernement fédéral canadien. À cet égard soulignons la signature, le 5 mai dernier, d'un Accord Canada-Québec relativement à l'UNESCO qui, et il s'agit là d'une première, reconnaît la spécificité et le rôle particulier du Québec sur la scène internationale. Sous peu, le gouvernement québécois nommera un représentant permanent du Québec au sein de la délégation du Canada à l'UNESCO,

lequel représentant pourra y exprimer la voix du Québec. Pour les autorités québécoises, ce type de partenariat pourrait être élargi à d'autres forums comme l'OCDE, l'OMC, l'OIT. Le Québec cherchera également à être associé aux représentants canadiens dans le cadre des négociations avec l'Union européenne concernant un accord sur le commerce et l'investissement.

Bien évidemment le Québec continuera à exercer sa personnalité internationale au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) où il siège en tant que membre à part entière. La Francophonie est et continuera d'ailleurs d'être une priorité fondamentale de la politique internationale du Québec. Rappelons que Québec accueillera, en 2008, le XII<sup>e</sup> Sommet francophone, un événement cardinal dans le calendrier du 400<sup>e</sup> anniversaire de la capitale nationale.

Deuxième objectif, **favoriser la croissance et la prospérité du Québec**. Les échanges extérieurs jouent un rôle vital dans le développement économique et la création d'une plus grande richesse pour l'ensemble de la société québécoise. En 2005, les exportations du Québec ont représenté 52,8 % du PIB, soit près de 30 % des emplois. À souligner également que 40 % des investissements privés proviennent des entreprises étrangères. L'objectif du gouvernement du Québec est d'accroître le niveau de ces investissements de 4 % annuellement durant la période 2005-2010.

Pour augmenter sa compétitivité, le Québec continuera à privilégier la modernisation et la diversification. Il souhaite accroître ses échanges économiques avec ses principaux partenaires, les États-Unis (qui ont absorbé en 2005 81,1 % de nos exportations internationales) et l'Europe, et les diversifier vers un certain nombre de marchés porteurs, notamment la Chine, l'Inde et le Brésil.

En Europe, les échanges dans des domaines comme l'aérospatiale, les sciences de la vie et les technologies d'information sont déjà significatifs. Nous allons continuer à développer et à approfondir ces secteurs où le Québec est très bien positionné. Au chapitre des investissements qui représentent une partie importante du rapport économique Québec-Europe, plus du cinquième des dépenses en immobilisation des firmes étrangères au Québec ont été faites par des filiales d'entreprises européennes. Pour ce qui est du commerce, le Québec expédie, sur le marché européen, des biens avoisinant sept milliards de dollars annuellement, soit environ 10 % de l'ensemble des exportations internationales du Québec.

Dans la zone Asie-Pacifique, le Japon demeure le plus important partenaire. Même si les exportations québécoises ont fortement progressé ces dernières années, il reste encore beaucoup à faire compte tenu de l'immense potentiel que représentent la Chine et l'Inde. Voilà pourquoi le Québec entend y augmenter et y diversifier ses exportations. Les missions du premier ministre, M. Jean Charest, en Chine en septembre 2005, et en Inde, en janvier dernier, s'inscrivent dans cette volonté de conquête des marchés asiatiques.

La nouvelle politique internationale est claire à ce chapitre. Le Québec entend tout mettre en œuvre pour renforcer sa place dans l'économie mondiale, dans ses domaines d'excellence et dans les zones géographiques prioritaires. L'économie québécoise présente des atouts incontestables :

- Entre 2000 et 2004, la croissance du niveau de vie a surpassé celle de tous les pays du G-8, à l'exception du Royaume-Uni;
- En matière de R&D, le Québec est un chef de file parmi les pays industrialisés. En 2003, il a consacré 2,74 % de son PIB à la R&D, ce qui est un niveau plus élevé que les moyennes de l'OCDE, du G-8 et de l'Union européenne;
- En 2006, 55 200 nouveaux emplois devraient être créés, ce qui portera le taux de chômage à 8,2 %;

- L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) donne au Québec l'accès privilégié à un marché de 435 millions de consommateurs, dont plus de 25 % habitent dans un rayon de 1000 km de Montréal;
- Montréal se classe au 3<sup>e</sup> rang en Amérique du Nord pour l'intensité de l'emploi dans les secteurs de la haute technologie;
- Montréal se classe au 4<sup>e</sup> rang pour l'intensité d'emploi dans le secteur pharmaceutique;
- Dans le domaine des biotechnologies, le Québec se classe au 4<sup>e</sup> rang en Amérique du Nord pour le nombre d'entreprises;
- Montréal se classe au 6<sup>e</sup> rang mondial en matière de production aérospatiale;
- Les coûts d'implantation et d'exploitation sont faibles. Une récente étude (2006) confirme que pour l'ensemble des secteurs, ces coûts sont inférieurs de 2,3 % à la moyenne canadienne et de 7,7 % par rapport aux États-Unis ou aux pays du G-8.

La prospérité d'une société est étroitement liée à sa **sécurité**. Le Québec est conscient de ses responsabilités en cette matière, non seulement au Canada, mais aussi sur le plan international. En effet, certaines de ses compétences sont directement concernées. Par exemple l'administration de la justice et de la santé, la gestion de l'environnement ou encore la sécurité civile. Le Québec partage une longue frontière avec les États-Unis. Comme vous le savez certainement, la Déclaration canado-américaine sur la frontière intelligente établit des programmes de pré-autorisation des marchandises à faible risque.

Quatrième objectif, **promouvoir l'identité et la culture du Québec**. C'est primordial. Seule société majoritairement francophone en Amérique, le Québec entend continuer à **promouvoir vigoureusement son identité et sa culture** dont il est fier et par lesquelles il se distingue. Parallèlement, il entend appuyer sans relâche la promotion et le rayonnement de la langue française, notamment au sein de la Francophonie internationale.

Cinquième objectif, **contribuer à l'effort de solidarité internationale**. Le Québec est conscient qu'agir sur la scène internationale comporte des devoirs et des obligations par rapport à ses partenaires plus démunis. La politique internationale prévoit que le gouvernement du Québec continuera de soutenir de nombreux projets de coopération, en collaboration avec des organismes de coopération internationale. Ce qu'il y a de nouveau dans la politique c'est la volonté clairement exprimée de mettre à la disposition des pays les moins nantis l'expertise québécoise, prioritairement en ce qui a trait à la formation des ressources humaines et au développement des capacités de gouvernance. Des expériences menées ces dernières années en Haïti et à Madagascar ont démontré qu'il y avait de réels besoins dans ces domaines et que le Québec peut contribuer de façon significative à y répondre.

Voilà donc, en bref, les grandes orientations définies dans la nouvelle politique internationale du Québec.

---

**La France** a toujours joué et continuera à jouer un rôle de tout premier plan dans la diplomatie québécoise. La relation entre le Québec et la France est riche et unique. Elle est directe et privilégiée. Elle est riche des liens passés, mais aussi de son potentiel futur. Elle est riche des voies qu'elle a empruntées et des pistes qui restent à explorer. Elle est riche de l'enthousiasme de ceux à qui elle est chère et qui en sont porteurs. Elle est riche aussi par son mélange de rationnel et d'irrationnel lié à son contenu affectif.

Cette relation est unique dans la politique internationale du Québec, car elle englobe toutes les sphères de la vie publique des deux sociétés. Si les Etats-Unis sont le premier partenaire commercial du Québec, la France est son partenaire le plus naturel, le plus complexe, le plus

diversifié et culturellement le plus proche. Pour une majorité de Français, penser Canada c'est essentiellement visualiser le Québec.

Autre atout à signaler : le Québec s'est donné à l'égard de la France une politique d'ensemble intégrée à la fois cohérente, prévisionnelle et articulée. L'inverse est tout aussi vrai pour la France dans sa vision québécoise.

Depuis plus de 40 ans – nous avons célébré, le 5 octobre, les 45 ans de la Maison du Québec à Paris, devenue la Délégation générale du Québec – la France et le Québec entretiennent des **relations politiques particulièrement intenses**. En 1964, la France a offert au Québec le statut diplomatique d'une ambassade, ce qui nous permet de nous adresser directement et sans intermédiaire aux plus hauts représentants du pouvoir politique français. La France est le seul pays avec lequel le Québec maintient des visites alternées de chefs de gouvernement. Depuis 1977, les premiers ministres québécois et français se sont rencontrés 14 fois lors de ces rencontres alternées. Ces rencontres ont pris un virage important en 2003, lors de la visite de M. Jean-Pierre Raffarin, quand une *Nouvelle alliance franco-québécoise* a été signée par M. Jean Charest et le premier ministre français, alliance qui est marquée par une intensification d'échanges soutenue. En juillet dernier, le premier ministre, M. Jean Charest, a été longuement accueilli par le Président de la République, M. Jacques Chirac, et a déjeuné avec le premier ministre, M. Dominique de Villepin. La cadence est maintenue et la nature des propos échangés relève par moments de la diplomatie « intimiste ».

Le nombre des rencontres des ministres sectoriels et des responsables politiques québécois et français est tout aussi remarquable. En 2006, il y a eu déjà une trentaine de missions politiques, dont 8 ministres québécois en France, 4 ministres français au Québec et 5 rencontres avec des présidents de régions. Comme l'année n'est pas encore finie, les échanges continuent. Demain,

M. Gilles de Robien, ministre de l'Éducation nationale s'envole à Montréal pour y rencontrer nos ministres M. Jean-Marc Fournier à l'Éducation et M. Raymond Bachand, au Développement économique. Le ministre Bachand, pour sa part, sera à Lyon au début de décembre pour les Entretiens Jacques Cartier. Dans quelques jours, nous accueillerons la ministre des Relations internationales, M<sup>me</sup> Monique Gagnon-Tremblay. Et récemment, votre ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances, M. Azouz Begag, a souhaité se rendre au Québec, avant la fin de l'année, pour y discuter des questions reliées aux flux migratoire et à leur insertion dans le pays d'accueil.

Les répercussions de cette volonté politique sont palpables aussi dans les échanges entre parlementaires. Le groupe d'amitié Québec-France, à l'Assemblée nationale du Québec, ou ceux de France-Québec à l'Assemblée nationale de France et au Sénat sont parmi les plus nombreux et actifs. En septembre, un groupe de parlementaires français s'est rendu au Québec pour y discuter de l'expertise québécoise en matière de gestion de l'eau, de sécurité et de lutte antiterroriste. Au même moment, un groupe de sénateurs est venu pour débattre des questions portant sur l'administration municipale et régionale et sur l'emploi des jeunes et des pré-retraités - 4 échanges au total ont été effectués en 2006.

Vous constatez donc que les relations politiques entre le Québec et la France ne connaissent pas de répit. Mais les liens entre les deux peuples dépassent largement ce volet politique. Ils se développent dans une relation quotidienne, substantielle, concrète, toute naturelle et dans un véritable esprit de partenariat et de complicité à partir d'objectifs et d'intérêts bien compris.

Au plan des **relations économiques**, voici quelques éléments qui témoignent de leur ampleur :

- La France se classe au 2<sup>e</sup> rang des marchés d'exportation de biens du Québec vers l'Union européenne, derrière le Royaume-Uni;

- La France est le 2<sup>e</sup> investisseur étranger au Québec, derrière les États-Unis et devant le Royaume-Uni;
- Plus de 350 filiales françaises oeuvrent au Québec, employant quelque 15 000 personnes;
- Les filiales françaises les plus importantes se trouvent dans l'aérospatiale, l'agroalimentaire et dans les technologies de l'information;
- Plus de 160 entreprises québécoises sont établies en France. Elles emploient plus de 26 000 travailleurs;
- Les filiales québécoises les plus importantes se trouvent dans l'aérospatiale, les technologies de l'information et le secteur des pâtes et papiers;
- En 2005, les principaux produits exportés par le Québec vers la France étaient des parties d'avions et d'hélicoptères (135,1 M\$), des turboréacteurs (80,2 M\$), des avions (71, 3 M\$) et des simulateurs de vol et des appareils d'entraînement (45,5 M\$).

Bien que les investissements les plus notables soient effectués, des deux côtés, par de grands groupes, tels que Bombardier, Alcan, Zodiac, Danone ou L'Oréal, le potentiel de croissance dépend très largement des petites et moyennes entreprises (PME). Ces entreprises testent, à partir de leur implantation, les possibilités d'élargir leurs activités en Europe, pour les Québécois, et au Canada et en Amérique, pour les Français. Ceux parmi vous qui ont participé, il y a deux semaines, au déjeuner avec le président-directeur général d'Ubisoft, M. Yves Guillemot, se souviennent peut-être de ses propos. D'une petite entreprise en 1986, Ubisoft est devenu le géant des logiciels ludiques et éducatifs, qui a ses studios dans plusieurs pays d'Europe, en Chine et... à Montréal et à Québec, où il emploie 1600 personnes et en vise 2000 en 2010. Plus de 50 % de ses créateurs travaillent à Montréal. Un vrai « success story ».

Le gouvernement québécois veut accentuer ses échanges économiques avec la France. À la DGQP, nous avons un service économique et Investissement Québec ayant pour mission de

faciliter l'implantation des entreprises québécoises en France. Le Club économique France Québec, qui a été créé en 2000, a été redynamisé au cours des derniers mois. Il a pour but, notamment, de faciliter le maillage entre les entrepreneurs québécois et français. Il vient d'accueillir, le 19 octobre dernier, M. Navarri, président de Bombardier Transport et nous recevrons, le 11 décembre prochain, M. Henri-Paul Rousseau, président de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

J'aimerais également vous mentionner un exemple inédit de convergence des intérêts québécois et français, des intérêts politiques et économiques. En 2004, les premiers ministres du Québec et de la France ont dirigé une mission économique conjointe au Mexique, à laquelle participaient 90 entreprises québécoises, 70 entreprises françaises et plus de 200 entreprises mexicaines. Événement sans précédent, cette mission a permis à la France et au Québec d'inaugurer une nouvelle forme de partenariat. D'autres missions de ce genre sont envisagées.

S'agissant des relations économiques avec la France, je ne saurais passer sous silence **l'immigration et le tourisme**, qui constituent une part très importante de ces relations et qui concernent spécifiquement la mobilité des personnes entre le Québec et la France.

L'immigration française au Québec représente, chaque année, autour de 8% de l'immigration totale, Ainsi en 2005, le Québec a accueilli 3 565 immigrants d'origine française. Au cours des dernières années, des mesures ont été prises en vue d'aplanir les difficultés auxquelles se heurtent les personnes formées à l'étranger qui souhaitent exercer une profession ou un métier réglementés.

Pour ce qui est du tourisme, rappelons que le Québec est le territoire d'accueil où les touristes français se rendent le plus souvent lors de leurs voyages au Canada. Depuis 1991, le nombre de touristes français au Québec a toujours été supérieur à 250 000. Ainsi en 2005, 273 000 Français se sont rendus au Québec et y ont effectué des dépenses s'élevant à 320 000 000 CND \$.

### La culture maintenant

Les souliers de Félix Leclerc ont beaucoup voyagé depuis que le célèbre chanteur québécois a fait ses trois semaines à l'A B C de Paris en première partie du spectacle des Compagnons de la chanson, en 1950. Le domaine culturel représente, depuis, une des dimensions les plus dynamiques et fécondes des relations franco-québécoises. Du patrimoine au multimédia en passant par la littérature, les arts visuels, les arts de la scène, la chanson ou le cinéma, les collaborations entre créateurs, les événements se multiplient sans cesse. La culture c'est un peu la sève de la relation franco-québécoise.

Quelques chiffres, rapidement, pour illustrer mon propos :

- En 2004, la France était le pays qui a accueilli le plus de productions québécoises, soit 41% des représentations offertes hors Québec;
- Pendant cette même année, 61% des représentations d'artistes québécois données sur le continent européen l'ont été en France;
- En 2005, le Conseil des Arts et des Lettres du Québec a soutenu la présence en France de 700 artistes québécois;
- En 2006, le Québec aura présenté plus de 300 événements culturels en France.

Les artistes et les opérateurs de la culture québécoise participent à des événements français aussi prestigieux que le Festival de Cannes, le Festival du Court Métrage de Clermont-Ferrand, le Salon du Livre de Paris et le Salon du livre d'histoire de Blois. Près du quart de la programmation du Festival francophone en France, qui vient de se terminer, a été québécois; l'événement Québec *numériQ* au Théâtre de Châtelet, en septembre, a attiré en une seule soirée près de 8 000 visiteurs. Il y a quelques semaines, j'ai assisté à la présentation de la pièce théâtrale *Forêts* de l'auteur

québécois Wajdi Mouawad, qui a reçu un vibrant accueil du public parisien. Les chanteurs Lynda Lemay, Isabelle Boulay, Garou, Ariane Moffat, Pierre Lapointe, pour ne nommer que ces cinq, sont attendus par leurs admirateurs français longtemps avant leurs tournées. Chaque année, au mois de novembre, le Québec organise une Semaine du cinéma du Québec à Paris. Le 3 novembre nous aurons à Marseille la grande exposition du peintre Riopelle et au printemps le Cirque du Soleil après le succès retentissant du Cirque Éloïse ce printemps. La SODEC, Société de développement des entreprises culturelles du Québec, qui couvre les secteurs du cinéma, de la production télévisuelle, du livre, de l'édition, du disque, du spectacle de variétés, des métiers d'art et des multimédias, a son bureau européen à la Délégation générale du Québec. Nous sommes en liens constants, au bénéfice des artistes et de la présence québécoise sur la scène culturelle française.

La culture est bien au cœur des grandes priorités des relations franco-québécoises. Pour paraphraser Saint-Exupéry : « l'art c'est véritablement utile puisque c'est joli ».

Je rappellerai aussi que l'adoption de la « Convention sur la protection et la promotion de la diversité culturelle » résulte largement des efforts conjugués par les diplomaties française, québécoise et canadienne.

Mais d'autres secteurs sont devenus, avec le temps, importants. Une des grandes qualités de la **coopération franco-québécoise** est qu'elle a su s'adapter au fur et à mesure aux nouvelles priorités des deux gouvernements, priorités correspondant à la réalité en constante évolution des deux sociétés.

À preuve, ces dernières années, cette coopération a gravité autour des axes différents tels que la santé, l'éducation, la jeunesse, la langue, la diversité culturelle, la modernisation de l'État, la

recherche et les technologies, la sécurité ou encore la justice. La Commission permanente de coopération franco-québécoise, créée en 1965, appuie, en 2006, 74 projets totalisant les subventions québécoises de 1,2 M de dollars, avec un équivalent en euros pour la partie française.

Voici quelques exemples de cette coopération :

- En matière de santé, le 2<sup>e</sup> Forum franco-québécois regroupant les plus grands experts français et québécois se tiendra en mars prochain, à Paris, sous le titre *La qualité des services vs la maîtrise des coûts de la santé*. Un sujet de très grande actualité ! Il y a un an, le premier Forum portait sur un autre grand enjeu sociétal : le vieillissement de la population.
- En éducation, la mobilité étudiante et professorale occupe un rang de première importance. En 2004, on comptait 5 578 étudiants français dans les universités québécoises, ce qui représentait 27 % des étudiants étrangers au Québec. Près de 1000 étudiants québécois se trouvaient en même temps dans les universités françaises. Proportionnellement, il s'agit d'une mobilité étudiante équivalente. Grâce à l'OFQJ, depuis 1968 près de 120 000 jeunes adultes, français et québécois, ont pu découvrir les réalités de l'autre société.
- La modernisation de l'État est un autre secteur prioritaire. Le 4 mai 2004, les premiers ministres de la République française et du Québec ont signé une déclaration commune portant sur la coopération franco-québécoise en cette matière et peu après, un Comité franco-québécois de modernisation de l'administration publique a été créé. Notre ministre des Services gouvernementaux, M. Henri-François Gautrin, était à Paris le mois dernier pour échanger avec son homologue français, monsieur Jean-François Copé, sur le gouvernement en ligne et la simplification des procédures administratives.

- La recherche nous tient tout particulièrement à cœur, à l'époque où la société du savoir prend toute son ampleur. La coopération est fructueuse notamment en biotechnologies, en sciences de la nature, en sécurité agroalimentaire et en technologie de l'information.
  
- En matière de justice, le fait que sur le territoire du Québec s'exerce le double droit, le droit civil d'origine napoléonienne et le droit criminel d'origine anglo-saxonne, représente un attrait pour le système judiciaire français. Par ailleurs, c'était à Québec, à l'Assemblée nationale où se sont clôturées les célébrations du bicentenaire du Code civil français, en 2004.

Depuis quelques années, la coopération franco-québécoise passe aussi par les régions françaises. Elle constitue l'expression la plus moderne de nos rapports. En 1994, la Délégation générale du Québec signait un premier plan d'action avec une région française, Rhône-Alpes en l'occurrence. Ce plan a été actualisé depuis à quatre reprises. À l'heure actuelle, quatre autres plans d'action sont opérationnels, avec les régions de Poitou-Charentes, d'Aquitaine, d'Alsace et de Midi-Pyrénées. Pour les mois à venir, il y a dans nos projets un plan d'action avec Île-de-France.

Les secteurs de coopération avec les régions sont multiples : la formation, le développement durable, la culture, le développement économique. Dans ce dernier secteur, nous ciblons une coopération plus importante en rapprochant les pôles de compétitivités français et les créneaux d'excellence québécois.

Par ailleurs, à l'initiative des premiers ministres MM. Jean-Pierre Raffarin et Jean Charest, un fonds franco-québécois de coopération décentralisée a été créé en 2005. Ce fonds a dynamisé les relations interrégionales franco-québécoises en permettant aux collectivités territoriales de

travailler ensemble à des projets concrets. Ainsi, en 2005-2006, un forum interrégional sur les éco-industries a été mis en place avec 4 régions françaises et 4 conférences régionales québécoises des élus. Autre exemple de projet financé par le fonds : un colloque sur la persévérance scolaire a réuni, en juin dernier, des représentants de l'Île-de-France et de l'Aquitaine ainsi que des Conférences régionales des élus de la Capitale nationale et du Saguenay Lac Saint-Jean.

Les synergies possibles touchent des domaines variés et se révèlent des moteurs pour les territoires concernés. D'autre part, le fonds incite à la concertation entre entités régionales car deux collectivités au minimum doivent être associées de part et d'autre dans chaque projet financé. Ainsi, la prise en compte du rôle accru des régions françaises sur le plan international a été incontestablement un pas dans la bonne direction en raison de l'immense potentiel de coopération qui est offert.

Voilà quelques données et réflexions sur cette relation franco-québécoise que je disais tout à l'heure riche et unique. Nous aurons une occasion extraordinaire de la mettre en lumière encore une fois en 2008, à l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la ville de Québec par Samuel de Champlain. Tout au long de cette année-là, des événements culturels, économiques et politiques de grande envergure se dérouleront à Québec. La participation française sera de haut niveau, tel que souhaité par le président de la République française, M. Jacques Chirac, qui a désigné l'ancien premier ministre, M. Jean-Pierre Raffarin, un grand ami du Québec, président du « *Comité d'organisation français pour la célébration du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec* ». Je vous invite dès à présent à venir à Québec, en 2008, pour prendre part à ces festivités.

### Conclusion

Après huit mois dans cette fonction, la première constatation qui s'impose à moi c'est que la relation France-Québec se nourrit d'une puissante volonté politique. Ceci est capital car une relation qui évoluerait dans une atmosphère politique raréfiée n'aurait pas le même élan et le même rythme. La politique, c'est l'oxygène d'une relation. Je constate aussi que le Québec jouit en France d'un capital de sympathie considérable, je dirais d'un véritable engouement qui nous permet de donner tout l'espace possible au Québec en France. Et ceci, soyons clair, ne porte pas atteinte au développement des relations franco-canadiennes. Plus de Québec en France ne veut pas dire moins de Canada en France, bien au contraire.

J'ai aussi le sentiment que la France a redécouvert dans le Québec la plus importante communauté francophone du monde industriel, en dehors de la France. D'où la force de cette alliance d'intérêts mutuels qui fait qu'au sein du monde francophone le Québec et la France se regardent comme les nations les plus avancées et modernes, l'une en Amérique, l'autre en Europe. Voilà pourquoi ces liens sont, selon moi, destinés à conserver leur force, leur proximité, leur vitalité ainsi que leur expansion. Je souhaite vivement que ces liens finissent même par servir de modèle face aux incertitudes de la mondialisation. Des liens à nuls autres pareils.

Nous devons persister dans cette voie et continuer de nous percevoir et de nous comporter comme des partenaires naturels et privilégiés dans l'action internationale comme dans l'activité économique. Vous pouvez à cet égard compter sur l'engagement total des diplomates québécois.

L'avenir devrait prouver que nous avons fait le bon pari! Je vous remercie.

P.S. : le texte de cette conférence et ceux sur *La Politique internationale du Québec* se trouvent sur [www.quebec.fr](http://www.quebec.fr), site de la Délégation générale du Québec en France.